



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Inauguration des sites du projet des municipalités phares

Saint-Jérôme, le mercredi 18 juin – Au terme de trois années de travail, Abrinord a le plaisir d'annoncer le parachèvement du projet des municipalités phares, lancé en 2011 dans les municipalités de Lantier et de Sainte-Anne-des-Lacs. Abrinord a pu y entreprendre des actions de sensibilisation et de mise en valeur de milieux exceptionnels grâce notamment à un financement de 26 000 \$ de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement.

Le coût total de ce projet d'envergure, auquel la Fondation TD des amis de l'environnement et le Jour de la Terre Québec ont également contribué, s'élève à près de 53 000 \$. Le but était d'établir des diagnostics de lacs habités en vue de poser des gestes concrets de protection, de restauration et de mise en valeur de milieux naturels.

Sélectionnées pour leurs initiatives exemplaires en matière de gestion intégrée de l'eau, les municipalités de Lantier et de Sainte-Anne-des-Lacs ont choisi respectivement de revaloriser L'Herbier, un milieu humide de grande valeur écologique, en un site d'interprétation doté de cinq panneaux éducatifs destinés au grand public et de renaturaliser l'île Benoit du lac Marois en un site modèle pour la création d'une bande riveraine, site également agrémenté de onze panneaux d'interprétation.

Les Laurentides, qui constituent l'un des territoires les plus densément peuplés du Québec, se prêtent bien à ce type d'exercice, dont l'objectif est de concilier les usages.

« Les travaux réalisés donnent aux visiteurs ainsi qu'aux riverains des exemples et des moyens simples d'agir concrètement pour préserver les milieux naturels qu'ils fréquentent, ce qui s'inscrit bien dans la mission et les objectifs de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement », a commenté Catherine Leconte, directrice générale de la Fondation.

Ce projet d'envergure, mené par Abrinord, a regroupé deux entreprises financières, trois bailleurs de fonds, deux municipalités, deux municipalités régionales de comté ainsi qu'une association de lac. Par la mise en œuvre de leur savoir-faire, des espaces communs ont pu être restaurés et mis en valeur.

Merci à nos bailleurs de fonds et félicitations à nos partenaires pour le travail accompli !

À propos de...

Abrinord est l'un des 40 organismes de bassin versant reconnus par le gouvernement du Québec comme étant responsables de planifier et de coordonner la gestion intégrée de l'eau dans les zones qui leur ont été confiées. Depuis plus de dix ans, Abrinord constitue une table de concertation et de planification dont le mandat premier consiste à élaborer un plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière du Nord, à le mettre à jour ainsi qu'à en promouvoir et à en suivre la mise en œuvre.

La **Fondation Hydro-Québec pour l'environnement** soutient des organismes qui œuvrent concrètement à la protection, à la restauration et à la mise en valeur des milieux naturels et qui s'efforcent de sensibiliser les collectivités locales aux enjeux environnementaux particuliers de leur milieu de vie. De 2001 à 2013, la Fondation a accordé 11,8 millions de dollars à 210 projets mis en œuvre dans toutes les régions administratives du Québec. La valeur globale de ces projets est estimée à plus de 38 millions de dollars.

– 30 –

Pour renseignements :

Abrinord

Alexia Couturier

Tél. : 450 432-8490 | 450 432-2155

Courriel: acouturier@abrinord.qc.ca

Site web: www.abrinord.qc.ca

Fondation Hydro-Québec pour l'environnement

Tél. : 514 289-5384

Courriel: fondation-environnement@hydro.qc.ca

Site web: www.hydroquebec.com/fondation-environnement